

Communiqué de presse

Changement à la présidence du Conseil du Jura bernois (CJB)

La passation des pouvoirs entre Etienne Klopfenstein (président sortant) et Elisabeth Beck (nouvelle présidente) s'est officiellement tenue devant la presse ce jeudi 30 mai 2024. Cette conférence a également permis d'établir un bilan de l'année 2023 en présentant le rapport d'activités.

Les résultats de l'élection du Bureau ont été publiés le 29 mai 2024 :

- Présidence : Elisabeth Beck élue par 22 voix
- Vice-présidence : Virginie Heyer élue par 23 voix
- 1^{ère} assesseur : Cyprien Louis élu par 22 voix
- 2^{ème} assesseur : Etienne Klopfenstein élu par 24 voix

Rétrospective sur l'année 2023

La conférence de presse du 30 mai 2024 a permis de revenir sur le rapport d'activités 2023 (entièrement numérique) et les principaux dossiers traités. Quelques exemples :

Projet Avenir Berne Romande :

L'année 2023 a particulièrement été marquée par le projet Avenir Berne Romande (ABR), lié à la relocalisation de l'administration décentralisée du Jura bernois. Les premiers jalons ont été posés concernant les emplacements et les premiers crédits ont été acceptés permettant le financement de cet important projet.

En 2023, il a notamment été question de se prononcer sur les crédits relatifs à des indemnités pour les locataires du pôle administratif de Tavannes, la rénovation et les adaptations nécessaires à l'exploitation du centre administratif Tavannes Machines, l'étude de projet et la réalisation de l'extension destinée à la police mobile à Loveresse, les aménagements locatifs nécessaires pour les services de justice à Bienne, ainsi que sur la construction du nouveau Centre Justice et Police (CJP).

En parallèle, le CJB a été consulté sur le concordat Berne - Jura concernant le transfert de Moutier. Dans sa prise de position, le CJB a préavisé favorablement le concordat sous réserve de deux adaptations en lien avec le domaine de la culture et l'appartenance cantonale du Jura bernois.



Programme de soutien Interreg :

Les programmes Interreg visent à développer la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale aux frontières internes et externes de l'Union européenne. La Suisse y est associée depuis 1994.

Le canton de Berne, et plus particulièrement sa partie francophone présente dans l'Arc jurassien, participe au programme Interreg France-Suisse. Ce dernier s'inscrit dans une coopération entre les territoires frontaliers de l'Arc jurassien et du Bassin lémanique.

Les cantons de Neuchâtel, Jura, Fribourg, Valais, Vaud et Genève y participent également.

Le CJB est impliqué dans ce programme grâce au statut particulier dont il bénéficie. En effet, il y représente le canton de Berne pour tous les aspects techniques des projets (avis-métiers, contacts avec les porteurs de projets, etc.). Le CJB, respectivement la commission Economie, Energie et Environnement (EEE), analyse toutes les demandes et émet un préavis à l'intention de l'Office de l'économie (OEC) qui statue in fine sur les décisions de financement.

En 2023, le CJB a été consulté sur deux projets :

- Arc Horloger : la mission de ce projet est de réunir les conditions nécessaires à la pérennisation des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art dans l'Arc jurassien, ainsi qu'à leur valorisation auprès des publics.
- Distance : ce dernier vise à développer des capteurs plus performants permettant le transport de l'énergie électrique depuis les éoliennes en mer. Le projet en question propose de développer des solutions technologiques capables d'étendre la portée des instruments actuels (fibre optique) de 50km à 150km.

Déménagement du ceff ARTISANAT :

Ce déménagement a été soutenu par le CJB et l'ensemble de la région. Un groupe de travail a été mis en place entre le canton de Berne et le canton du Jura afin de trouver un accord sur la répartition des formations professionnelles entre les deux cantons. Une délégation du CJB et du CAF est en contact régulier avec la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) pour traiter cette thématique.

En 2023, le CJB a été consulté sur la répartition des filières de formation professionnelle dans le domaine de l'artisanat entre les cantons de Berne et du Jura dès 2026. Il a soutenu la variante laissant pour avantage la possibilité aux cantons de Berne et du Jura d'ouvrir des filières de formation en fonction de leurs attentes et de leurs perspectives de développement. Ainsi, il s'agit de développer de nouvelles perspectives de formation en français dans l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne, mais aussi de nouvelles collaborations, soit avec le canton de Neuchâtel, soit avec le canton du Jura, sur la base de considérations pédagogiques, financières ou organisationnelles.

Informations brèves

Le CJB a également :

- pris position dans le cadre du corapport relatif à la modification de l'ordonnance sur les communes (OCo): adaptations suite à l'introduction du MCH2 ;
- envoyé un courrier à l'Office des transports publics et de la coordination des transports concernant le quai de chargement de Péry et les nouveaux crédits d'engagement de CFF CARGO SA ;
- envoyé un courrier à la Direction de l'Instruction publique et de la culture du canton de Berne proposant la nomination d'Elisabeth Beck au Conseil d'administration du CIP en remplacement de Mme Moussia von Wattenwyl ;



- rencontré la Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement (FICD) en compagnie du Service des fonds et autorisations (FOBE) du canton de Berne ;
- rencontré Mme Rahim directrice du comité de l'OrTra santé-social Berne francophone en commission SSI du 22 mai 2024 ;
- participé au comité de suivi Interreg France-Suisse 2021-2027 où les co-financements de 9 projets pour un montant total de 845'000 francs ont été validés ;
- participé à la 3ème séance de commission plénière relative au projet « Avenir de l'Abbaye Bellelay » ;
- participé à une séance d'information organisée par la DSSI suite à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » ;
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

Informations et contacts

Contacts

- Elisabeth Beck, présidente du CJB, 078 846 82 49
- Etienne Klopfenstein, président sortant du CJB, 079 210 97 04
- Jessica Schöpfer, secrétaire générale du CJB, 031 633 84 08 / 079 671 26 43

La Neuveville, le 30 mai 2024

